



# Les Ailes de Saint Tropez

**Donne des Ailes à ton SUP**

**Yacht Club de Saint-Tropez  
Baie des Canoubiers  
28th & 29th October 2023**

**BOOK INFOS**

-

**SUP CHALLENGE**

- 1 → Généralités**
- 2 → Avis de course**
- 3 → Instructions officielles de course**
- 4 → Les conseils du directeur de course**
- 5 → Parcours possibles**



## 1 - GENERALITES

La confirmation de la pré-inscription est obligatoire aux heures prévues par l'organisation.

- Samedi 28 octobre : 9h00 – 10h30
- Dimanche 29 octobre : 9h00 – 10h00

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi soir le tee-shirt, casquette et le lycra de l'événement.

L'organisation rembourse l'inscription (seulement le montant de l'inscription et hors frais annexes) St-Tropez Sup Tour uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant une blessure / contre-indication à la pratique sportive.

En cas d'impossibilité de participer aux épreuves, il sera interdit de donner son inscription à un autre individu.

L'identification des concurrents se fait uniquement via les dossards numérotés fournis par l'organisation et le GPS.

Une zone de stockage du matériel surveillée la nuit (sur la plage) est à disposition des challengers du Samedi au Dimanche inclus.

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. En participant j'autorise l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels je figurerais pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres informations : <https://www.ycsainttropez.com/last>.

Mail : [last@ycst.fr](mailto:last@ycst.fr)



# Donne des Ailes à ton SUP

## AVIS DE COURSES

### 1. REGLES

- 1.1. Les règlements fédéraux en vigueur et notamment le règlement Sup Race édité par la Fédération Française de surf et ses annexes.
- 1.2. Les règles spécifiques qui seront jointes au dossier d'inscription ;
- 1.3. Les instructions de course et consignes du directeur de course au briefing avant chaque départ.
- 1.4. Le bon esprit et le " Fairplay ".

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La compétition est ouverte aux planches de SUP 12'6 et 14', rigides et gonflables, foil ou non foil pour la catégorie Elite et open pour les amateurs sur le parcours 3km répondants aux définitions du règlement en vigueur.
- 2.2. Les concurrents devront s'inscrire en catégorie 'Amateurs' ou 'Elite'. Les amateurs participeront a des raids d'environ 3km, allant jusqu'à 12km pour les élites.
- 2.3. Compte tenu des difficultés logistiques et techniques liées à la mise en place d'éventuels Downwinds ceux-ci seront **réservés aux compétiteurs elites âgés au minimum de 15 ans révolus (sauf dérogation du directeur de course).**

**Le nombre d'inscrits est limité aux 200 premiers dossiers recus complets.**

- 2.4. Les concurrents résidants en France doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFS valide (certificat médical) ou présenter un certificat médical valide de moins d'un an et être accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Fédération Nationale. Possibilité de licence journalière émise par la FFS à condition d'être en possession d'un certificat médical valide et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

CLASSE	MONTANT	Montant majoré à partir du 19/10/2023
Stand up paddle	50 €	70 €

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi soir le tee-shirt, casquette et le lycra de l'événement.

10€ seront reversés à l'association suivante de votre choix :

- Olivia Piana Association Bloom
- Je fais ma part – Golfe de Saint-Tropez
- SNSM – Société des Nageurs Sauveteurs en Mer
- La cigale Surf Club - Mélanie Lafenetre

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions se fera au Yacht Club de Saint Tropez, 35 chemin de l'estagnet 83990 St-Tropez, le samedi 28 octobre de 9h00 à 10h30.

Samedi :

9h/ 10h30 : Confirmation des inscriptions et remise des lycras baie des Canoubiers

11h : Briefing toutes catégories

13h : Premier départ possible (Longue Distance)

Après les courses : Happy Hour

19h00 : Apéritif , animation, Remise des prix (Longue distance)

Dimanche

9h/ 10h00 : Confirmation des inscriptions et remise des lycras baie des Canoubiers

10h30: Breifing Coureurs

11h00 : Début sprints

15h30 : Sprints foil et démos foil

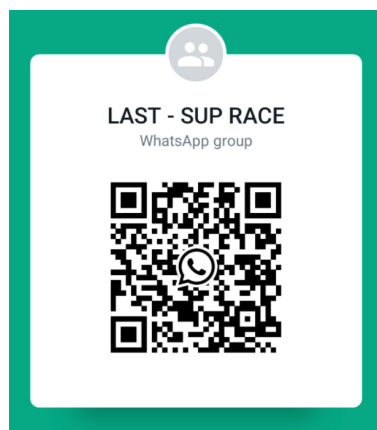
Après les courses: Apéritif , animation, Remise des prix (Sprints)

### 4.2. Briefing obligatoire :

Un briefing où la présence de tous les concurrents est obligatoire, il sera réalisé au Yacht Club de Saint Tropez: déroulement de la journée, fonctionnement logistique et sportif, rappel des règles de courses.

### 4.3. Horaires de course :

Les horaires de courses seront indiqués au tableau d'affichage officiel de l'événement au YCST, ainsi que des rappels via Whatsapp:



<https://chat.whatsapp.com/Ign1kIYjMF1BuK7WXSqLBa>

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au tableau officiel.

## 6. LES PARCOURS



Les parcours possibles (conditions météorologiques favorables) sont consultables en page 10. Dans sa distance idéale, le parcours fait **14 kilomètres** pour les élites dans le golfe de saint tropez / Pampelone et **3Km** pour les amateurs dans la baie des canoubiers. Dans l'optique d'offrir aux compétiteurs le parcours le plus glissant possible sans négliger la sécurité de tous, la direction de course se laisse le droit de raccourcir cette distance ainsi que de changer le point de départ et d'arrivée selon l'orientation du vent et les conditions météorologiques. Le parcours définitif à effectuer sera présenté aux concurrents lors de la réunion d'information officielle et affiché au tableau officiel. Des parcours de remplacement sont prévus en fonction de la force du vent et de son orientation, ainsi que des éventuels dangers spécifiques inhérents à la mer en général, et aux spécificités du plan d'eau, comme par exemple la présence de hauts fonds.

## **7. CONDITIONS DE COURSE**

La décision quant aux conditions de navigation acceptables sera prise par le Directeur de Course qui prendra en compte tous les éléments (vent, courant, équipement des concurrents, etc.) pour déterminer si la sécurité et l'équité sportive sont respectées pour l'ensemble des participants.

## **8. CATEGORIES**

La Longue Distance SUP comprend les catégories suivantes :

Catégories d'âges : L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours

**8.1.** Catégorie de parcours : Elite ou Amateur et Longue Distance et/ou Sprint

**8.2.** Catégories de sexe : Femmes et Hommes.

**8.3.** Catégories d'âge : L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours.

- Benjamins (2012/2011) et Minimes (2010/2009) regroupés : - 15 ans
- Cadets : 15 - 16 ans (2008/2007)
- Juniors : 17 - 18 ans (2006/2005)
- Open : 19 - 34 ans (tout âge)
- Master : 35 - 39 ans (1987/1983)
- Grand Master : 40 - 44 ans (1982/1978)
- Kahunas : 45 - 49 ans (1977/1973)
- Grand Kahunas : 50 ans et plus (1972 et avant)

## **9. CLASSEMENT**

Longue Distance :

Le classement et le podium seront établis sur l'ordre d'arrivée de la manche de la longue distance, toute catégorie de planche confondue. Un extrait de classement de la longue distance distinguera le premier homme et la première femme en gonflable.

Sprint :

Le classement et le podium seront établis sur l'ordre d'arrivée par le système dit de pool, toute catégorie de planche confondue (gonflable et rigide).

## **10. RECOMPENSES**

En fonction des inscriptions, les gagnants indiqués ci-dessous se verront remettre une dotation (Longue Distance & Sprint), et d'autres pourront se voir être récompensé.

- Overall: 1/2/3 FEMME et 1/2/3 HOMME
- 1ER HOMME ET 1ERE FEMME DE MOINS DE 17 ANS
- 1ER HOMME ET 1ERE FEMME DE PLUS DE 50 ANS

## **11. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents. A cet effet, l'émargement de départ vaut engagement du compétiteur après avoir pris connaissance des conditions de course et décharge de responsabilité l'organisateur.

## **12. ASSURANCE**

Les concurrents doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique du stand up paddle en compétition.

Les concurrents étrangers non licenciés FFS devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires: <https://www.ycsainttropez.com/last>



## INSTRUCTIONS OFFICIELLE DE COURSES

### 1. GÉNÉRALITÉS

Les règles applicables en dehors de celles précisées dans le présent document seront celles définies par le document « Règlement SUP Race 2022 » de la FFS : <https://sportips.fr/SUPRACECUP22/reglement/reglement.pdf>

### 2. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Dans sa distance idéale, le parcours fait **14 kilomètres** pour les élites dans le golfe de saint tropez / Pampelone et 3Km pour les amateurs dans la baie des canoubiers. Dans l'optique d'offrir aux compétiteurs le parcours le plus glissant possible sans négliger la sécurité de tous, la direction de course se laisse le droit de raccourcir cette distance ainsi que de changer le point de départ et d'arrivée selon l'orientation du vent et les conditions météorologiques.

### 3. INFORMATIONS

Horaires du lever et couché soleil du samedi :

Levé à 8h01

Couché à 18h33

Horaires du lever et couché soleil du samedi :

Levé à 7h02

Couché à 17h31

### 4. MATÉRIEL

Pour la longue distance, la longueur maximale des planches est de 14'. Le classement fera apparaître les concurrents inscrits en 14', en 12'6 et en gonflable.

Pour tous les participants, **la planche devra être reliée à l'utilisateur par un leash** répondant aux normes usuelles de résistance entre la mise à l'eau et la sortie de l'eau.

Le port d'une **combinaison isotherme** (au minimum de type shorty / Long John) **OU** du gilet de sauvetage est **obligatoire** dans tous les cas. Dans une eau inférieure à 14 degrés, le port d'une combinaison isotherme (au minimum de type shorty / Long john) **ET** du gilet de sauvetage est obligatoire. Les gilets à déclenchement manuels sont acceptés.

En cas de conditions climatiques extrêmes, **le directeur de course se réserve le droit de modifier les équipements obligatoires et éventuellement exiger le port du casque**. Chaque concurrent doit veiller à se munir de ses matériels et être prêt à toutes éventualités.

## **5. REGLES DE COURSE**

Il s'agit d'une course Pro - amateur, à ce titre la convivialité, le bon esprit, et le "fair-play" sont les premières règles à respecter.

Il est OBLIGATOIRE de pagayer debout. En cas de chute, il est admis jusqu'à 5 coups de pagaie consécutifs avant de reprendre la position debout. Le passage des bouées doit s'effectuer debout, ainsi que le passage des vagues.

Toute aide extérieure (ravitaillement, coaching, orientation, bateau accompagnateur, etc...) est interdite pendant les courses sauf autorisation spécifique du Comité de Course.

Le « drafting » est interdit uniquement entre catégories de genre sur la longue distance du Fort Boyard Challenge. Pour rappel, on considère qu'il y a drafting si il y a moins d'un mètre d'écart avec la planche précédente pendant plus de 10 secondes.

Les gestes antisportifs et les paroles déplacées, à l'encontre de qui que ce soit seront sanctionnés.

En cas d'abandon, tout compétiteur doit se signaler aux bateaux suiveurs.

Les bateaux accompagnateurs ou engins motorisés devront se tenir à bonne distance des compétiteurs selon la hauteur des vagues qu'ils génèrent.

Certains points essentiels de ce règlement seront rappelés brièvement lors du briefing d'information.

Tout participant devra se conformer strictement aux règles de courses et aux informations spécifiques précisées pendant la réunion d'information et affichées sur le Panneau Officiel par le Directeur de Course.

En cas de non-respect de ces règles, le concurrent peut se voir disqualifier à tout instant. Le Directeur de Course s'autorise même à interrompre sa course en cas de manquement grave au respect des dites règles.

Un élargement OBLIGATOIRE est mis en place au départ et à l'arrivée de la course.

Dans le cas où le Directeur de Course considère qu'un compétiteur se met en danger et/ou met en difficulté tout le dispositif de sécurité, le Directeur de Course prendra la décision irrévocable de stopper le dit compétiteur et ce à tout moment. Le compétiteur concerné devra alors se conformer aux instructions des équipages de sécurité.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur le bulletin d'inscription. Dans ce cas il se réserve le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.

L'obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais, s'impose.

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur en fonction de conditions particulières. Ces modifications seront signalées lors des réunions d'informations et affichées sur le Panneau Officiel.

La présence de chaque participant est OBLIGATOIRE à chaque réunion d'information.



# Donne des Ailes à ton SUP

## LES CONSEILS DU DIRECTEUR DE COURSE

Nous vous conseillons d'arriver reposé, de manger de manière appropriée à une épreuve d'endurance et de bien vous hydrater avant le départ, pendant et après la course.

Prévoyez un trajet en bateau en cas de parcours "Downwind". Il s'agira alors d'une remontée face au vent et aux vagues sur une embarcation. Il peut donc y avoir du mouvement, vous pouvez avoir froid, préparez-vous en conséquence.

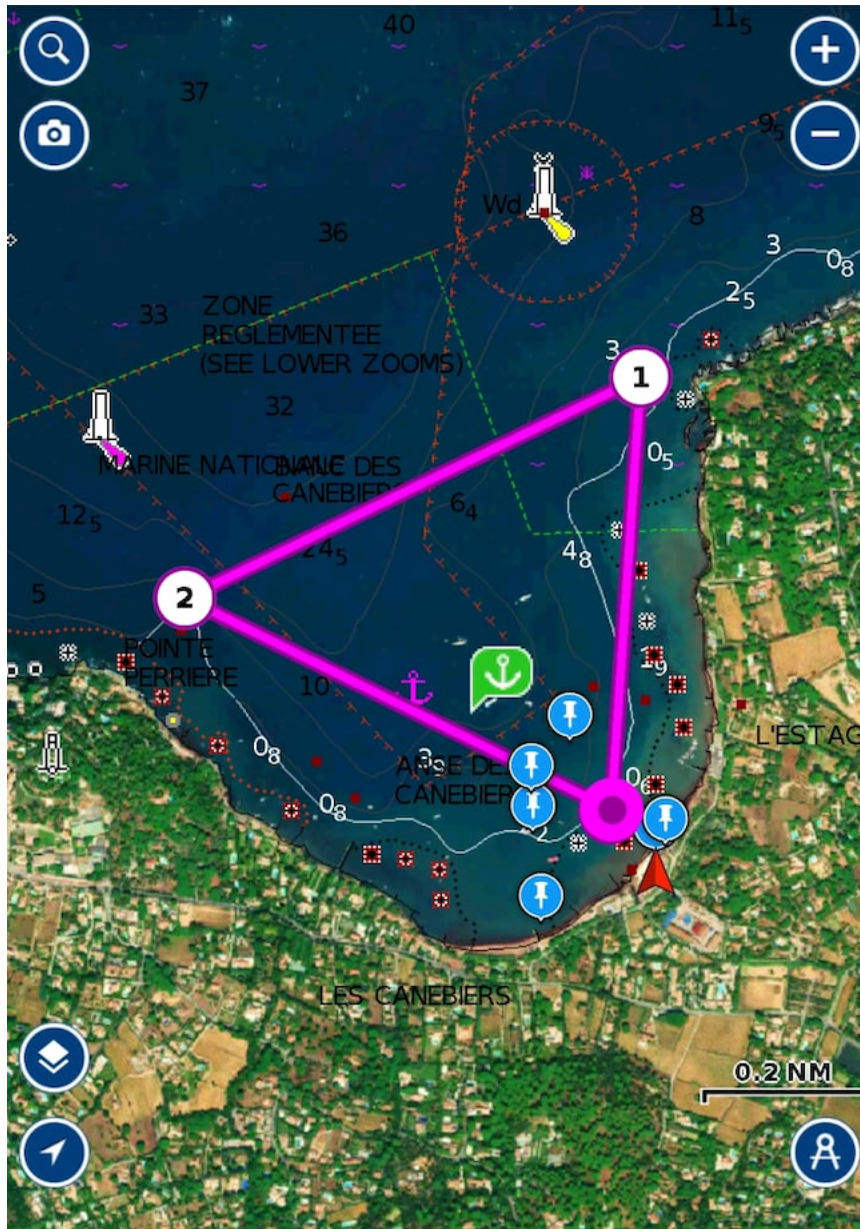
En cas de problème une fois sur l'eau, ne jamais quitter sa planche, et demander assistance avec des mouvements de bras circulaires.

Le respect de l'environnement est aussi important que le respect des personnes. Il est obligatoire de se débarrasser des déchets (emballages, nourriture, bouteilles) dans les poubelles appropriées. L'océan est un terrain de jeu fragile, merci de ne pas jeter les plastiques de vos gels, barres de céréales ou autres dans l'eau.

# Donne des Ailes à ton SUP



## PARCOURS TYPE AMATEUR (3km)

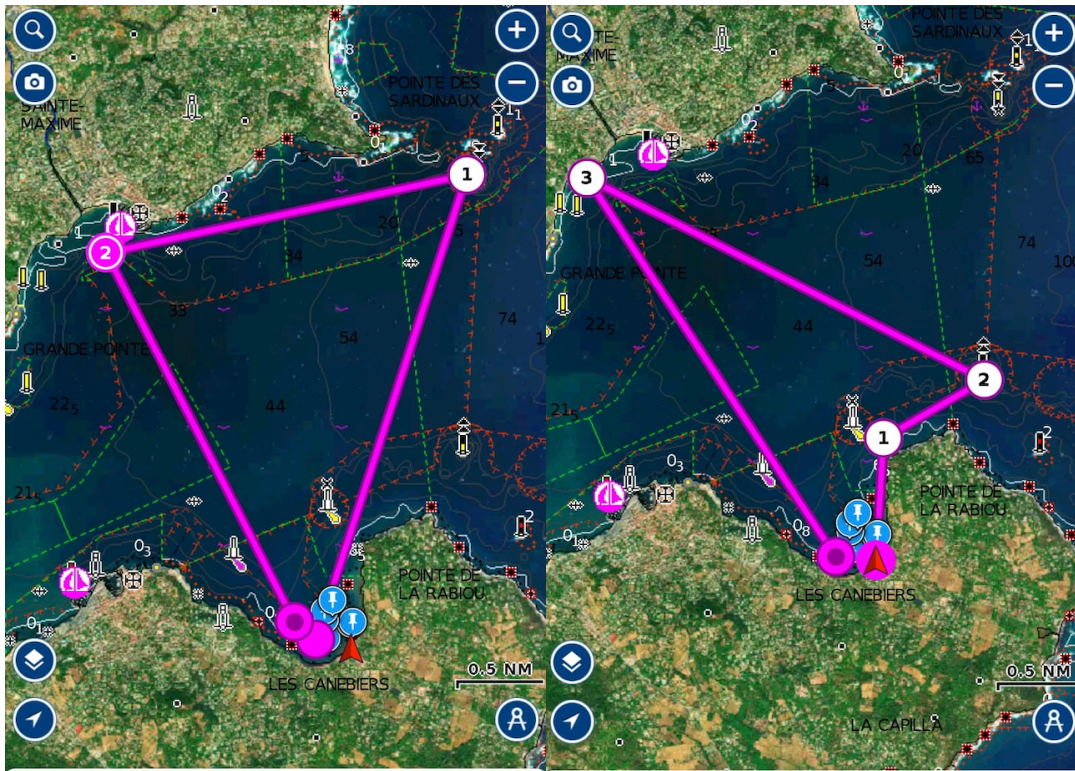


Length	Time	Fuel
1.7NM	18m 22s	--



# PARCOURS TYPE ELITE

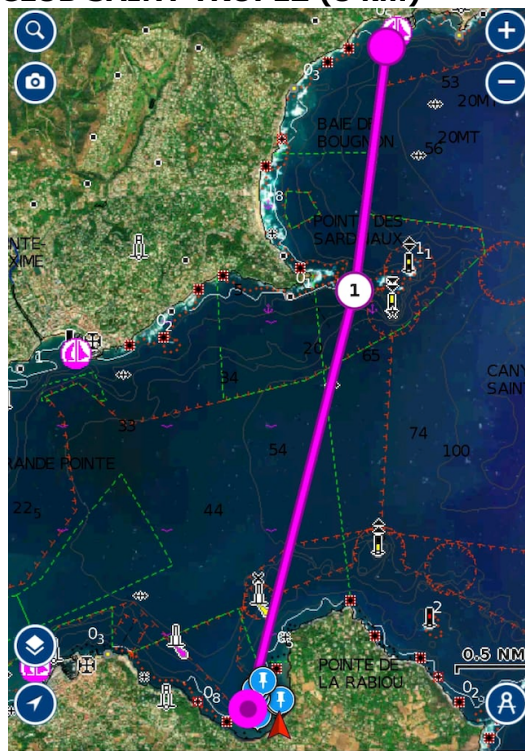
## YACHT CLUB SAINT TROPEZ - YACHT CLUB SAINT TROPEZ (14 km)



Length	Time	Fuel
7.1NM	1h 17m	--

Length	Time	Fuel
6.6NM	1h 12m	--

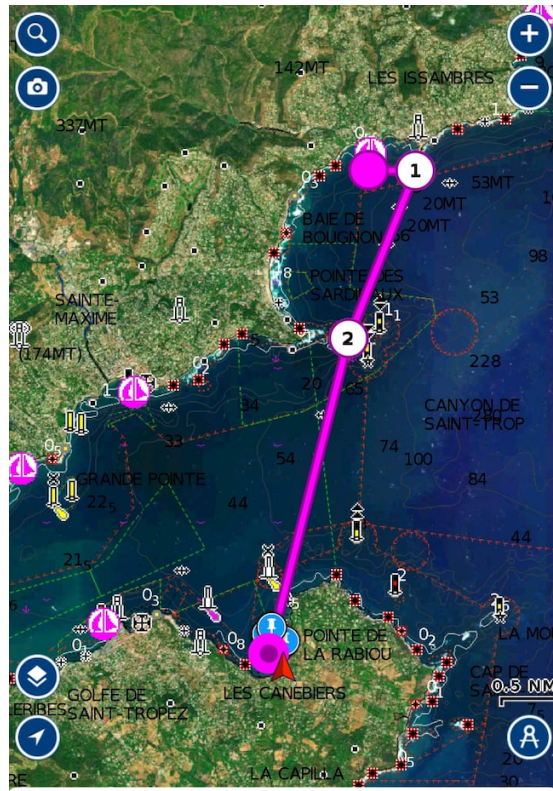
## LES ISSAMBRES – YACHT CLUB SAINT TROPEZ (8 km)



Length	Time	Fuel
4.3NM	46m 55s	--

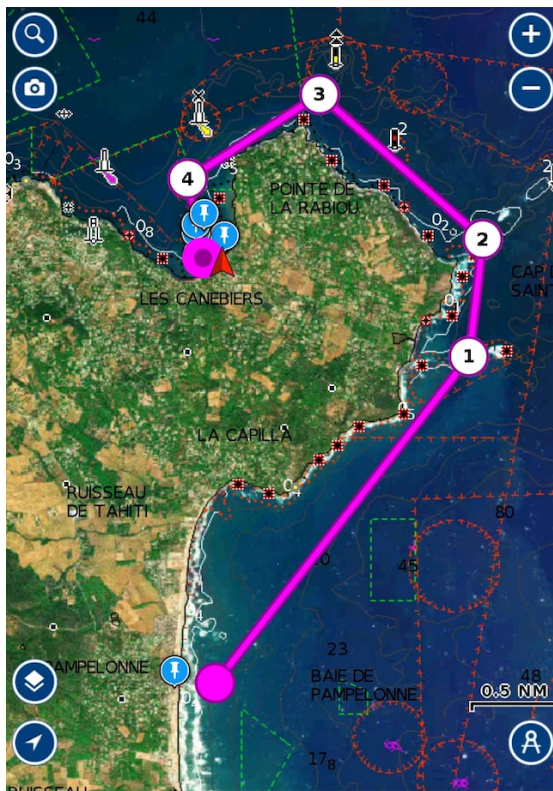


## LES ISSAMBRES AVEC BOUEE DEGAGEMENT – YACHT CLUB SAINT TROPEZ (8.8 km)



Length	Time	Fuel
4.7NM	51m 42s	--

## PAMPELONE (MOREA) – YACHT CLUB SAINT TROPEZ (10.2 km)



Length	Time	Fuel
5.5NM	59m 51s	--

## PAMPELONE (CAMARAT) – YACHT CLUB SAINT TROPEZ (12 km)

